ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 10554

Texte de la question

M Jean-Louis Debre attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur le souhait de l'ensemble des agriculteurs de voir se poursuivre les travaux de la conference annuelle. Celle-ci permettait aux representants des agriculteurs, une fois par an, d'avoir avec le Premier ministre et le ministre de l'agriculture un dialogue fructueux. Il lui demande de lui indiquer s'il a l'intention de convoquer prochainement la conference annuelle agricole ou dans la negative peut-il en indiquer les raisons.

Texte de la réponse

Reponse. - En reponse a l'honorable parlementaire, il est clairement indique qu'il n'est pas dans l'intention du ministre de l'agriculture et de la foret d'organiser annuellement une conference sur le revenu agricole : la concertation permanente qu'il entretient avec les organisations professionnelles agricoles se traduit par des mesures concretes rendues necessaires par la conjoncture. Ainsi, pour venir en aide aux agriculteurs en difficulte, l'annee 1989 voit la mise en place de credits budgetaires d'un montant de 300 millions de francs et de procedures d'aides diversifiees. Dans le meme esprit, repondant aux demandes des organisations professionnelles, le ministre de l'agriculture et de la foret a annonce, a l'occasion du quarante-troisieme congres de la FNSEA, la mise en place d'aides d'un montant de 600 MF qui seront consacres a la poursuite de la restructuration laitiere (300 MF), a l'allegement des cotisations sociales des agriculteurs (200 MF) et a la compensation des handicaps regionaux (100 MF).

Données clés

Auteur : M. Debr• Jean-Louis
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10554
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture et forêt
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1179